

<http://ugtg.org/spip.php?article414>



Appel du comité de défense des mutuelles de proximité liquidées

- Dossiers - Mutuelles -



Date de mise en lignemercredi 22 février 2006

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

COMITE de DEFENSE des MUTUELLES de PROXIMITE LIQUIDEES en GUADELOUPE

NOUS,

Personnalités et autres,

Associations, Syndicats,

Mouvements et Organisations Politiques,

Tous ceux qui se reconnaissent dans la lutte pour la défense de l'esprit de solidarité, pour la pratique du don et du contre - don parfaitement illustrées par la naissance et le développement des Mutuelles Guadeloupéennes de Proximité liquidées à la demande de l'Administrateur Provisoire, M. Philippe BORGAT,

Exigeons :

1 - L'arrêt de toutes les opérations de liquidation des Mutuelles Guadeloupéennes de Proximité,

2 - Une rencontre immédiate avec les Services compétents : de l'Etat, du Conseil Général et de la Région,

3 - La communication des pièces suivantes :

- Rapport de la Mission HIVER (23.03 au 04.04.2003),
- Rapport de l'Administrateur Provisoire M. Hubert MOUNIER, nommé le 01.04 .2004, et adressé à la CCAMIP,
- Rapport de l'Administrateur provisoire, M. Philippe BORGAT, concernant l'UDMG et adressé à la CCAMIP,
- Rapport de l'Administrateur provisoire, M. Philippe BORGAT, concernant l'UMRG et adressé à la CCAMIP,
- Rapport du Conseil Supérieur qui a donné un avis défavorable à la demande d'agrément des Mutuelles de l'UMRG,
- Arrêté préfectoral du 18.01.2005,

5 - La publication de l'état du Patrimoine des dites Mutuelles au 31.12.2004,

6 - La non - confusion des patrimoines des Mutuelles liquidées affiliées à l'UDMG,

7 - La non - confusion des patrimoines des Mutuelles liquidées affiliées à l'UMRG,

8 - Le réexamen des dossiers de demande d'agrément des Mutuelles ayant les capacités financières en fonction de leur branche d'activité,

9 - La restitution de tous les biens des Mutuelles liquidées,

10 - La nomination d'une Commission d'Enquête portant sur les dysfonctionnements de la gestion de l'Administrateur, M. Philippe BORGAT,

11 - Le rétablissement de la dignité et de l'honneur des Mutuelles liquidées.

Pointe à Pitre le 02.02.2006

P° le COMITE de DEFENSE des MUTUELLES